

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Point, Bodin, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Barbier, Vivion et Guetté.

**Pouvoirs** : Mme Chevalier donne pouvoir à M. Poupard, M. Duveau donne pouvoir à M. Guetté.

**Absents excusés** : MM. Courtois, Sorin, Mme Aréal-Moreau.

### Voirie – Urbanisme

**Fonctionnement de la commission** - La commission propose de se rattacher à la commission des bâtiments pour pouvoir être plus nombreux aux réunions. A noter que Jean-Yves Duveau et Michel Le Breton sont membres des deux commissions. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion de la commission des bâtiments.

**Entretien des fossés** – La commission décide de ne pas prendre à sa charge l'entretien des fossés situés sur des propriétés privées et desservant uniquement des propriétés privées. En ce qui concerne la demande de M. Soulard, demeurant au Moulin de la Petite Troche, une vérification sera faite car il est possible que ce fossé collecte les eaux de ruissellement du chemin de la Petite Troche.

**CPIE** - Suite à la visite du CPIE, le conseil municipal décide d'arracher la haie entre l'étang du Cormier et le terrain de sport. En revanche, celle située entre le parking de la maison de l'enfance et le terrain de sport sera conservée.

**Désherbage** – Afin de se conformer à la législation, le désherbage chimique ne sera plus utilisé sauf pour le cimetière où les doses seront limitées et les travaux réalisés en fonction des conditions météorologiques. Pour la réalisation de ces travaux, le personnel communal devra utiliser les équipements de protection individuelle mis à sa disposition.

Une démonstration de brosses métalliques destinées à désherber les trottoirs va être réalisée courant septembre.

**Aire de jeux** - La commission propose d'installer un toboggan pour les enfants de 1 à 6 ans sur l'aire de jeux du lotissement du Champ Blanc.

**Plan d'eau du Cormier** - Un devis a été demandé à l'entreprise Uzureau pour la confection d'un ponton à l'étang du Cormier. Les travaux d'enrochement sont prévus pour la deuxième quinzaine de septembre.

**Travaux de voirie** – Les travaux prévus ont été réalisés sur les chemins de Roulais et la Grande Troche. Après une étude technique, il ne sera pas réalisé d'enrobé sur la voie communale n° 4 (Cerqueux-Somloire) mais un recalibrage et du goudron (l'état de la route ne permettant pas la réalisation de travaux trop lourds).

**Fleurissement** - Le massif situé à l'emplacement du chêne devant la salle de la cantine sera réalisé à l'automne.

**Instruction des permis de construire** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'instruction des permis de construire est confiée à la CAC du Choletais. M. Le maire est autorisé à signer la convention.

**Aménagement centre-bourg** – Dans la perspective de la fermeture de la déchetterie des Cerqueux (peut-être fin 2017), il faudra envisager de déplacer les conteneurs à verres et papiers situés route de St Aubin. Une étude va être réalisée pour les installer au centre-bourg avec éventuellement des colonnes enterrées. Le sujet sera évoqué avec le maître d'œuvre chargé de l'aménagement de l'ilot du Cureau.

**Elagage voies communales** – Les travaux sont généralement réalisés en fin d'année. Voir si une intervention plus rapide peut être prévue pour régler des problèmes de visibilité dans le chemin des Foucheries.

### Bâtiments communaux

**Accessibilité Salle St Jacques** – Suite à la réunion ayant eu lieu ce jour, M. Ducos (CAUE) va faire des propositions d'aménagement avec plusieurs solutions et une première estimation.

**Nettoyage des bâtiments** – Les travaux sont en cours.

**Supérette** – La porte automatique présente un gros problème de fonctionnement. Des réparations vont être effectuées pour un montant de 3 430 € HT (remplacement de la motorisation).

**Jeux de boules** – les travaux d'isolation seront effectués prochainement.

**Gazon maison enfance** – Les travaux de remplacement viennent d'être effectués. Dossier à suivre tant au niveau des écoulements d'eau que de la pose du gazon.

## Affaires sociales

**ALSH d'été** – La fréquentation est un peu moins importante que l'an passé. Les animations se sont bien déroulées dans une bonne ambiance et avec une bonne équipe d'encadrement.

**Porte ouverte** – Une quinzaine de famille a participé à la porte ouverte organisée la veille de la rentrée des classes.

**TAP** – Une intervenante supplémentaire a été trouvée ce qui permet d'alléger les groupes. La commission a des pistes pour une autre animation.

**Repas des aînés** – L'animation sera assurée par Maryline Rigaudeau.

## Projet éolien

Suite à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites en date du 04/08/2016, Madame la Préfète de Maine et Loire a pris un arrêté d'autorisation d'exploitation du parc éolien du Bocage.

Le projet envisagé sur le secteur de la « Grande Troche » est abandonné en raison de la présence d'un faisceau hertzien.

## Intercommunalité

**Désignation du délégué à la CAC du Choletais** – M. Daniel Barbier est élu délégué à la CAC du Choletais.

**Aménagement/environnement** – Une réunion est prévue le 15/09/2016 à 14h00 avec les élus et techniciens de la commission pour prendre connaissance des besoins de la commune. Le projet de station d'épuration sera évoqué.

## Questions diverses

**Transports scolaires** – Les lycéens fréquentant les établissements de Cholet ne peuvent plus prendre le car du collège de Maulévrier au retour des cours car la priorité est laissée aux collégiens qui sont nombreux. Certains élèves doivent donc attendre le bus de 18h00 alors qu'ils terminent les cours à 16h30. Un courrier sera adressé au conseil départemental pour voir ce qui est envisageable.

**Haut-débit** – Les travaux devraient commencer en 2017.

## Prochaines réunions

Commission Affaires sociales	Mardi 6 septembre 2016	20h30
Agence 7 lieux (centre-bourg)	Jeudi 29 septembre 2016	19h00
Maire/adjoints	Lundi 3 octobre 2016	20h00
Conseil Municipal :	Jeudi 6 octobre 2016	20h15